HANDICAP : DES ENGAGEMENTS, PAS DES PROMESSES !

HANDICAP 18 MOIS APRÈS LA SIGNATURE DE L'ACCORD, ÇA SUFFIT !

La direction communique sur l'inclusion et le handicap. Mais les engagements de l'accord signé restent lettre morte. Dix-huit mois après la signature, deux mesures essentielles ne sont toujours pas mises en œuvre :

LA REVUE DU PERSONNEL — REPORTÉE

Censée identifier de manière transparente les carrières empêchées et les inégalités de parcours subies par les salariés en situation de handicap… elle est constamment reportée.

LE RÉFÉRENTIEL D'ACCESSIBILITÉ IMMOBILIÈRE — INEXISTANT

Indispensable pour garantir l'accessibilité des nouveaux projets et aménagements de sites, inexistant à date !

LA DIRECTION DOIT RENDRE DES COMPTES IMMÉDIATS !

ACCESSIBILITÉ : ARRÊTONS DE RÉPARER APRÈS COUP !

Le **problème est structurel** : l'accessibilité n'est jamais intégrée dès la conception des projets. Qu'il s'agisse d'immobilier, d'organisation du travail ou d'outils informatiques, le handicap est royalement ignoré lors des décisions de **GO / NO GO**. Les conséquences sont lourdes et concrètes : le déploiement dogmatique du Flex-office, la généralisation des open-spaces bruyants, l'implantation de sites excentrés, l'inaccessibilité des espaces de restauration et les mises à jour logicielles sauvages des outils SI entraînent de graves régressions quotidiennes pour les salariés utilisant des technologies d'assistance.

> **L'accessibilité doit devenir un critère bloquant impératif en amont de toute validation de projet.**

LES CHIFFRES EXISTENT. POURQUOI LES CACHER ?

Les données présentées au CSE Central sont sans appel : elles démontrent des écarts majeurs concernant les travailleurs handicapés, notamment en matière de classification (grades), d'accès à la formation et de taux de promotion. La CGT exige le retour immédiat à une **transparence totale des données handicap dans chaque CSE d'Établissement**.

L'EDIA : PASSER DE LA DÉFENSIVE À LA FORCE DE PROPOSITION

Face à une approche DEI (Diversité, Équité, Inclusion) comme une vitrine marketing abstraite masquant la réalité, la CGT revendique **l'EDIA (Équité, Diversité, Inclusion, Accessibilité)**. Nous exigeons :

- **Équité / Diversité** : conditionner les aides publiques et exonérations à l'application effective de l'accord handicap et à la réduction des écarts de carrière
- **Inclusion** : donner aux CSE/CSSCT un droit de veto sur les projets informatiques ou immobiliers ne garantissant pas l'accessibilité native
- **Accessibilité** : créer des référents syndicaux EDIA de proximité, formés et dotés de moyens pour faire corriger rapidement les dysfonctionnements

LA CGT EXIGE DES ACTES ET REVENDIQUE :

- Un calendrier ferme, immédiat et contraignant pour l'application de la **revue du personnel**
- La publication sans délai du **référentiel d'accessibilité immobilière** opposable aux projets
- Des critères d'accessibilité **universelle obligatoires, auditables et opposables** pour tout projet SI et immobilier
- Un véritable contrôle de conformité et d'accessibilité en CSE avant chaque décision de **GO / NO GO**
- Le rétablissement complet de **données handicap transparentes, genrées et exploitables** par les élus en CSE local
- Des moyens humains, budgétaires et matériels à la **hauteur des ambitions réelles** de l'accord handicap
- L'intégration systématique du cadre **EDIA** contraignant dans l'ensemble des négociations sociales d'Orange

L'INCLUSION, CE N'EST PAS DE LA COMMUNICATION ! UN ACCORD SIGNÉ DOIT ÊTRE APPLIQUÉ !

LA CGT NE LÂCHERA PAS !

À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS !

JE VOTE CGT

du 7 au 10 décembre 2026

www.cgt-fapt.fr

POUR MA CARRIÈRE
POUR MA PROMOTION
POUR MES DROITS



JE ME SYNDIQUE

Fédération CGT FAPT · 263, rue de Paris, Case 545, 93515 Montreuil Cedex · www.cgt-fapt.fr · orange@cgt-fapt.fr
Ne pas jeter sur la voie publique · Imprimé par nos soins · Fédération CGT FAPT · novembre 2026

ÉLECTIONS CAP · CCP DU 7 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Vote électronique, du lundi 7 décembre 14 h au jeudi 10 décembre 17 h.

C'EST VOUS QUI CHOISISSEZ QUI VOUS DÉFEND !

CE QUI SE JOUE DU 7 AU 10 DÉCEMBRE

VOS CAP (FONCTIONNAIRES) ET VOS CCP (SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ) : RÉDUITES À LA SANCTION

98 %
des dossiers des commissions paritaires d'Orange relèvent de la discipline

9 sur 11
avis rendus par les trois CAP en 2025 étaient disciplinaires

86
avis rendus par les CCP en 2025, tous disciplinaires

82
dossiers suivis par an en moyenne par nos élu·es

Nous présentons des listes de candidat·es en poste, qui exercent les mêmes métiers que vous et connaissent vos conditions de travail parce qu'elles et ils les vivent.

CE QUE VOS ÉLU·ES CGT FERONT POUR VOUS

01 **Vous recevoir avant la commission** · Préparer votre défense avec vous, exiger toutes les pièces du dossier, faire respecter vos droits : assistance, délais, recours.

02 **Porter les causes réelles** · Organisation du travail, charge, objectifs imposés, santé, difficultés sociales : versées au dossier, pas traitées comme des fautes.

03 **Contester la disproportion** · Entre les faits reprochés et la sanction envisagée ; refuser les sanctions « exemplaires » destinées à faire peur.

04 **Rouvrir les commissions à la carrière** · Faire des CAP et des CCP de vrais lieux de recours : carrière, mobilité choisie, appréciation, temps partiel, télétravail.

NOUS NOUS BATTRONS POUR

- Le 13e mois et l'égalité salariale immédiate entre les femmes et les hommes, pour toutes et tous.
- **FONCTIONNAIRES** Le grade supérieur au plus tard après 10 ans d'ancienneté, sans obligation de changer de poste.
- **FONCTIONNAIRES** Une promotion « coup de chapeau » avant le départ en retraite et à la signature du TPS.
- **FONCTIONNAIRES** La revalorisation du point d'indice et des grilles indiciaires.
- **SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ** Des promotions après 10 ans sans promotion.
- **SALARIÉ·ES DE DROIT PRIVÉ CADRES** La fin du sous-positionnement des métiers hérité de l'ARCQ.

COMMENT VOTER

VOTER, C'EST 3 MINUTES

1 Du lundi 7 décembre 14 h au jeudi 10 décembre 17 h, sur le site de vote (+ d'infos : site CGT FAPT spécial CAP-CCP).

2 Votre code d'accès (courrier ou coffre-fort Digiposte), votre date de naissance et les 4 derniers chiffres de votre identifiant RH (bulletin de paie).

3 Code oublié : demandez un nouveau code depuis la page « code perdu » du site de vote, ou assistance au 0 800 503 505.

À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS !

JE VOTE CGT

du 7 au 10 décembre 2026

www.cgt-fapt.fr

POUR MA CARRIÈRE
POUR MA PROMOTION
POUR MES DROITS



JE ME SYNDIQUE

Fédération CGT FAPT · 263, rue de Paris, Case 545, 93515 Montreuil Cedex · www.cgt-fapt.fr · orange@cgt-fapt.fr
Ne pas jeter sur la voie publique · Imprimé par nos soins · Fédération CGT FAPT · novembre 2026